



Compte rendu rendez-vous du 16 juillet 2019 avec Christian FAVIER, Pascal SALVODELLI et Laurence COHEN

Le mardi 16 juillet 2019 l'intersyndicale CGT FINANCES PUBLIQUES, SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES ET FO FINANCES PUBLIQUE a rencontré 3 élus du département

- Christian FAVIER, Président du Conseil Départemental ;
- Pascal SALVODELLI – sénateur du Val-de-Marne ;
- Laurence COHEN – sénatrice du Val-de-Marne.

L'intersyndicale était représentée par :

- Lysiane LOUIS – FO ;
- David Ferreira , SOLIDAIRES ;
- Alexis CORTIJOS-LESTE, CGT
- Christian AFFRAIX, CGT

Cette rencontre qui a eu lieu dans une des salles de conférence du Conseil Départemental avait pour objet de procéder à un décryptage des conséquences du Plan « géographie revisitée » présentée aux élus précédemment par Madame MORIN, Directrice Départementale des Finances Publiques.

Christian FAVIER prend la parole et nous dresse un compte rendu de sa rencontre avec la DDFIP, les deux sénateurs complétant les propos de Monsieur FAVIER ayant eux-même reçus la DDFIP. Il souhaite avoir le sentiment de l'intersyndicale et se pose la question de la participation des élus du département à la phase de concertation ouverte par la visite de la DDFIP. La DDFIP est venu « vendre son projet » vantant l'existence de 21 implantations en lieu et place des 20 existantes aujourd'hui. Christian FAVIER lui a répondu que le département comptait 25 cantons et que plan DARMANIN prévoyait une implantation DGFIP par canton, le compte n'y étant pas.

Dans la continuité du propos, la CGT FINANCES PUBLIQUES remet un dossier de presse complet dans lequel figurent notamment les cartes et leur conséquences en terme d'implantations territoriales, le vademecum de communication à destination des élus, des organisations syndicales et des agents dans le cadre de la phase de concertation, des articles de presse du parisien, et un certain nombre de documents d'élus interpellant le ministre DARMANIN.

Les points de contact : la création d'un accueil « low cost »

A l'appui des documents, les représentants des OS interviennent tour à tour pour démontrer le caractère destructeur du plan proposé par la DDFIP. Les élus départementaux ont constaté l'existence d'une diagonale du vide dans le sud-est du département, la concentration des implantations subsistantes dans la proximité de Paris. Les OS interviennent sur les points de proximité en liaison avec la création des Maisons France Service. S'agissant de « points de

contacts » et non pas de de service de pleine compétence, la qualité du service rendu sera en net recul par rapport à l'existant. Un agent « polyvalent » formé par la DGFIP et qui pourrait donc ne pas être un agent du ministère, serait chargé de l'accueil de 1^{er} niveau. Cet accueil serait pour l'essentiel un accueil primaire, toute question plus complexe nécessitant une prise de rendez ou l'utilisation de visio-conférence. Il n'existe pas à l'heure actuelle de solution viable et stabilisée autre que celle du privé pour permettre cet « accueil dégradé » . La CGT intervient pour démontrer à l'appui du vademecum de la centrale qu'à l'heure actuelle, les financements concernant la mise en place de ces points de contacts ne sont pas identifiés. Il en est de même pour l'installation des Maisons France Service. Les hypothèses présentées peuvent également conduire à la mise à disposition d'agents et de locaux des collectivités pour mettre en place ces structures. Dans un contexte où les Dotations Globales de Fonctionnement des collectivités territoriale se réduisent comme peau de chagrin, lors de sa séance du 24 juin le Conseil Départemental a voté à l'unanimité, toutes tendances politiques confondues, un vœu « Non au démembrement de la Direction Générale des Finances Publiques ».

A l'appui de sa présentation, concernant les points de contact, Madame MORIN s'est appuyée sur l'expérience menée le 17 Juin entre la DDIP et la CAF au cours de laquelle « (...)deux organisations ont constaté qu'elles mettaient en oeuvre au quotidien des processus de gestion complémentaires et avaient toutes deux affaire à l'accueil physique à une même frange de population fragile ou défavorisée sollicitant de manière très importante les équipes d'accueil des centres concernés (... » Madame COHEN et Monsieur SALVODELLI font effectivement remarquer que fraîchement arrivée dans le département, la directrice a l'air de découvrir que la vie quotidienne d'un certain nombres de Val-de-Marnais n'est pas un long fleuve tranquille... Les élus et les OS partagent le sentiment que la dématérialisation, au coeur du plan DARMANIN, va nécessairement éloigner une frange importante de la population des services publics et constituent un déni de droit pour des citoyens fragilisés par la barrière de la langue et souffrant souvent « d'illectronisme ».

A la question posée par Christian FAVIER sur l'impact en terme d'emplois pour notre département, la CGT FINANCES PUBLIQUES répond que sur une direction comportant à ce jour 1 689 emplois implantés, les conséquences directes et indirectes impacteraient près de 40 % des effectifs.

La disparition du réseau de proximité des trésoreries

L'intersyndicale rappelle l'ampleur du dépeçage des implantations du département :

- **1 Pôle de Contrôle et d'Expertise au lieu de 4 ;**
- **3 Services des Impôts des Entreprises au lieu de 8**
- **7 Services des Impôts des Particuliers au lieu de 12 ;**
- **Disparition complète du réseau des trésoreries de pleine compétence et création des « points de contacts », des Services de « Gestions Comptables » et des « Conseils aux Collectivités »**

Concernant les collectivités territoriales en terme d'accueil la disparition des implantations concernant une part importante des missions de la DGFIP, a fait l'objet d'un vœux exprimé par le Conseil Départemental. S'agissant plus précisément des trésoreries municipales, les OS expliquent que la création des Services de Gestion Comptables constituent le préalable à la création des agences comptables. Dans cette structure, le Comptable dépendrait hiérarchiquement soit de l'ordonnateur, soit du directeur financier de la structure. Pascal SALVODELLI intervient pour mettre en lumière les dangers relatifs à ce rapprochement qui mettrait en cause la séparation républicaine entre l'ordonnateur et le comptable et les dangers potentiels de collusion ou détournement de fonds publics.

La CGT rappelle les dispositions de loi de Finances qui limitent le paiement en espèce à 300 € et sa disparition dans un avenir proche. Le transfert à la poste et prochainement aux buralistes de certains missions de recouvrement est également évoqué et pose le problème des

renseignements fiscaux qui pourront être délivrés par ces auxiliaires sans connaissance. Est également évoqué l'équipement en terminaux de paiement des points de contacts posant également le problème de leur coût et de leur prise en charge. Par ailleurs, la CGT insiste sur la nécessité d'appréhender ce problème dans un ensemble de réformes portant à la fois sur la transformation de la fonction publique et sur la géographie revisitée. La concentration des services dans une optique de suppressions des postes de fonctionnaires et de recours aux contractuels, aux contrats de projet, tout ceci impactera nécessairement les finances de collectivités territoriales appelées à se substituer à l'État démissionnaire.

Une seule option acceptable ; le retrait du plan DARMANIN

Les OS et les élus concluent sur la nécessité de retirer ce plan constituant une attaque frontale contre la DGFIP et ses agents et dont les conséquences seraient désastreuses dans le quotidien des collectivités territoriales et des habitants du Val-de-Marne. Les marges de manœuvre proposées au cours de la concertation ne concernent que le nombre de points de proximités et en l'état sont inacceptables.

Madame Laurence COHEN remarque que ce retrait demande une mobilisation qui soit à la hauteur des enjeux devant associer dans ce combat organisation syndicales, élus et usagers. Les OS parlent de l'appel national à la grève du 16 septembre et de l'organisation de la mobilisation préalable à cette action. Pascal SALVODELLI rejoint par Madame COHEN demande à être invité dans les visites de sites préalables à cette action pour renforcer l'appel à la mobilisation.

Nous convenons d'échanger les agendas afin de finaliser cette action.